



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 13 octobre 2020

### Non à la répression syndicale à Korbey d'Or !

Notre camarade Frania Fasy, aide à domicile et secrétaire du CSE de Korbey d'Or, était convoquée lundi 12 octobre au siège de son entreprise en entretien préalable pouvant aller jusqu'au licenciement. La direction lui a reproché des mots qu'elle aurait eus avec une responsable mardi 4 août alors qu'accompagnée de plusieurs élus au CSE, elle était venue consulter des documents de l'entreprise accessible à tout salarié. Or ce jour là, elle n'a même pas ni discuté, ni rencontré cette responsable. Toute cette affaire est cousue de fil blanc.



La direction n'a rien à reprocher à cette militante qui, comme elle l'a rappelée au sortir de l'entretien, ne remplit que sa mission de représentation et de défense des aides à domicile. Mais ce que ne peut tolérer la direction de Korbey d'Or, c'est que des travailleuses, des militantes n'entrent pas dans son jeu, n'acceptent pas de travailler pour des salaires de misère, de se déplacer à leurs frais avec leurs voitures personnelles sans en être remboursées, de transporter des bénéficiaires sans assurance professionnelle, etc...

Les interventions de plusieurs salariées de Korbey d'Or ont été aussi d'un grand intérêt. Elles ont rappelé ce que leur activité syndicale leur avait rapporté ces derniers mois : le doublement du paiement des journées travaillées le 1er mai et du 25 décembre, le versement du complément patronal pendant les arrêts maladie, la lutte pour le versement intégral de la prime Covid, etc....

Le directeur de Korbey d'Or ne s'en est pas pris qu'à Frania, mais aussi à une dizaine d'autres élus de la CGTR qui avaient eu le « front » de participer, tout à fait légalement, à une formation SST, organisée par leur syndicat. Il leur a ponctionné chacune entre 200 et 300 € sur leurs derniers salaires.

Ce monsieur pensait intimider le personnel de Korbey d'Or. Il en a été pour ses frais puisque plus de 80 manifestantes et manifestants se sont retrouvés devant le siège de Korbey d'Or au Port pour marquer leur solidarité avec Frania et ses camarades.

### L'hôpital public malade de l'austérité gouvernementale

Macron déclarait récemment à une infirmière que s'il y avait un problème dans les hôpitaux, ce n'était pas dû à l'insuffisance des effectifs, mais « à un problème d'organisation ». Voilà comment l'homme du patronat pense se débarrasser d'un des problèmes centraux de la Santé qui est l'insuffisance des recrutements et le non remplacement des partants. Des partants qui peuvent être des départs à la retraite, mais aussi de plus en plus des démissions de travailleurs qui ne supportent plus les conditions épuisantes dans lesquelles ils sont contraints de travailler. Les conditions de travail ne cessent de se dégrader dans les hôpitaux. Nous vous en donnons une petite idée à partir de deux déclarations faites par nos camarades de l'hôpital de Saint Benoît à la direction du **GHER**.

**Au Service d'Anesthésie et de Soins Continus**, le syndicat CGTR de la Santé et de l'Action sociale « s'alarme depuis plusieurs mois d'un manque cruel et catastrophique de recrutement de Médecins Anesthésistes Réanimateurs (MAR) engendrant une baisse de l'activité du bloc opératoire » et même « une fermetures de salles au bloc opératoire », incitant les malades à aller se faire soigner dans d'autres structures plus éloignées de leurs domiciles.

**La CGTR Union Régionale Est** 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît  
Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Il dénonce le fait que l'équipe de MAR du bloc n'est composée que de 3,5 MAR alors qu'il en faudrait 7 et que la direction trouve encore le moyen de déshabiller ce service en envoyant les MAR assurer des gardes dans d'autres services (Maternité, consultation d'Anesthésie), bloque le recrutement de 2 réanimateurs.

**Chez les brancardiers**, la CGTR Santé dénonce le fait que ces agents aient accumulés près de 1500 heures supplémentaires, ce qui revient à dire que leur nombre est notoirement insuffisant et, en plus pour effectuer des tâches harassantes – des déambulations de services en services « de 10 à 16 km par jour, avec des ascenseurs en panne et des charges de 250 kg (lit + malade) à pousser seul alors qu'il faudrait deux agents, des brancards aux roues cassées, sans freins, sans potences, aux barrières défectueuses. Résultats : une multiplication des douleurs articulaires, des troubles musculosquelettiques, une recrudescence des arrêts maladie et des accidents de travail ».

Telle est la réalité du terrain que subissent quotidiennement personnel de santé et malades. Il faut que cela cesse et pour cela que le gouvernement dote les hôpitaux publics des moyens financiers nécessaires pour embaucher dans tous les services où cela est nécessaire !

## **OSR : élection au CSE, la démocratie bafouée**

Mardi 13 octobre s'est tenue l'élection au comité social et économique de cette entreprise de sécurité implantée à La Réunion et à Mayotte. Une fois de plus, la direction d'OSR s'est montrée experte en manipulations et pressions en tout genre.

Après avoir licencié un jeune candidat présenté par notre organisation, la direction a menacé les syndicalistes qui défendaient un programme de défense des intérêts des agents de représailles. Elle ne s'est pas arrêtée là.

Le jour du vote, nombre d'agents n'ont pu aller voter, retenus au travail par des chefs qui ne leur ont pas laissé la liberté d'exercer leur droit d'expression. C'est le cas de plusieurs de nos sympathisants. Par ailleurs le nombre des votants a été porté arbitrairement par la direction à 482 au lieu de 435. Le secret du vote n'a pas été respecté puisqu'il y avait une caméra située au-dessus d'un isolement. Des propos menaçants ont été tenus par le DRH à l'égard des syndicalistes du SAFTR. Refus de la direction de retenir nos candidats pour tenir le bureau de vote au siège de l'entreprise. Elle a désigné unilatéralement président et assesseurs.

Quant au dépouillement des bulletins de vote, il s'est fait dans une pièce fermée sans que nos candidats ne puissent y assister et puissent contrôler cette opération.

Et pour couronner le tout : le président du bureau de vote a refusé à nos camarades de porter au procès-verbal leurs observations et récriminations. La démocratie n'existe pas à OSR. Nous le savions depuis longtemps. La direction le confirme aujourd'hui.

Résultat : le quorum n'a pas été atteint... mais la direction annonce cependant l'attribution de 18 postes d'élus à l'UNSA et 2 à la CGC !

Nous étudierons avec nos candidats la possibilité de contester les conditions anormales dans lesquelles cette élection s'est déroulée et de porter l'affaire devant la justice pour qu'elle soit annulée et refaite dans des conditions normales.

Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures, l'Union Régionale Est de la CGTR organise une réunion ouverte aux travailleuses et travailleurs qui ont besoin de conseils pour se défendre contre les injustices dont ils sont victimes dans leurs entreprises, mais aussi destinée à leur faire comprendre la cause fondamentale de leurs malheurs, le capitalisme et son fonctionnement.

Travailleurs, Travailleuses, ne restez pas isolés, rejoignez la CGTR, le syndicat qui lutte !